



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2018

Date de convocation :
05/10/18

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 23

L'an deux mille dix-huit et le onze octobre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Patrice RIU, Catherine PALAU, Cécile LAVALL, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Xavier BERAGUAS (à Naïma METLAINE), Denis OLIVE (à Françoise CRISTOFOL), Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS), Cédric SANCHEZ (à Claude AYMERICH), Philippe PIQUÉ (à Frédéric CRAVO), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE, Géraldine MIR.

Mr Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/47 : DEMANDE D'UNE SUBVENTION DSIL POUR LA CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE – CHEMINEMENT DOUX ; ACCESSIBILITE ET SECURISATION DE L'ECOLE MATERNELLE TORCATIS, DE LA CRECHE, DU CITY STADE ET DU PARC DE LA SARDANE.

Le Maire rappelle la volonté et le travail de la commune qui, dès 2006, a souhaité aménager avec des cheminements doux : Entrée Nord de la ville, en prolongement de la RD 2. 2008 : entrée Sud, en prolongement de la RD 615. 2009 : avenue d'Aristée et rue J.B Moynier qui permettent de relier la RD 615 à la RD 916. 2013 : accès à la maison de retraite Saint Jacques. 2016 : avenue de Bosch pour relier la gare au centre-ville.

Il s'agit dans le présent dossier de poursuivre cette action avec la création d'une piste cyclable qui va permettre l'accessibilité et la sécurisation des abords de l'école maternelle Torcatis, de la crèche, du City Stade et du parc de la Sardane, dernièrement totalement rénové avec accessibilité aux personnes handicapées (financement Etat DETR, Région Occitanie et Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales).

L'enveloppe financière relative à l'aménagement précité est de 215 124,75€ HT. Il est envisageable de demander un concours de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL), la subvention permettant la sécurisation de l'école et de deux équipements publics, mais aussi l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à ces différents sites. Le Maire demande à l'assemblée de se positionner.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la réalisation du projet pour la création d'un cheminement doux ; accessibilité et sécurisation de l'école maternelle Torcatis, de la crèche, du City Stade et du parc de la Sardane, pour un coût de 215 124,75€ HT.

- **VALIDE** le plan de financement suivant :

Etat - DSIL	31 %	66 740,00 €
Autofinancement	69 %	148 384,75 €

- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 11 octobre 2018


William BURGHOFFER